



El futuro
es de todos

Cancillería
Consulado de Colombia
en París

VISA PROGRAMME VACANCES TRAVAIL - PVT COLOMBIE

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **Avoir entre 18 et 30 ans** le jour de la demande, **vous pouvez postuler jusqu'à la veille de votre 31^{ème} anniversaire.**
- Ne pas être accompagné de personnes économiquement dépendantes.
- Avoir un passeport français en cours de validité au moment de la demande, pendant toute la durée du séjour en Colombie et la sortie du territoire colombien. Il doit comporter au minimum deux pages vierges.
- Ne pas avoir bénéficié du programme vacances travail en Colombie précédemment.
- Disposer de ressources financières suffisantes : Solde égal ou supérieur à **1300 euros** le mois précédant la demande.
- **Le visa est gratuit, à entrées multiples, il est valable 1 an** à partir du jour même de la délivrance du visa. Il est non renouvelable.

PROCEDURE DE DEMANDE DE VISA EN LIGNE :

1. [Formulaire de demande en ligne](#)
2. Le Consulat vous donnera une réponse par email dans un délai de 4 à 5 jours ouvrables :
 - Si votre dossier est complet un visa électronique e-visa sera délivré email :
Vous aurez 30 jours à partir de la délivrance du e-visa pour venir au Consulat à Paris afin de le faire apposer sur votre passeport.
Si vous ne pouvez pas venir au Consulat vous pourrez partir avec votre e-visa, vous aurez 30 jours à partir de sa date de délivrance pour vous rendre au bureau des visas à Bogotá en Colombie afin de le faire apposer sur votre passeport.
Il est obligatoire de faire apposer le e-visa sur le passeport.
 - Si le dossier n'est pas complet vous serez notifié par email :
Vous devrez compléter le dossier en ligne dans un délai inférieur à 30 jours après sa date de création, sinon votre dossier expirera et vous devrez faire une nouvelle demande de visa.

CONTACT:

- visas@consulatcolombie.com

DOCUMENTATION SPECIFIQUE REQUISE :

- **Formulaire d'engagement** dûment rempli et signé.
- **Lettre de motivation** en espagnol détaillant l'objectif du voyage.
- **Réservation ou billet d'entrée et de sortie** du territoire colombien. La réservation ou le billet aller/retour doit mentionner clairement les dates du voyage. La date de retour ne doit pas être inférieure à 9 mois à partir de la date d'entrée en Colombie. Une preuve de fonds supplémentaire pour acheter un billet de sortie de la Colombie ne suffit pas.
- **Justificatif financier** personnel : Dernier relevé bancaire personnel ou attestation de votre banque certifiant un montant d'au moins **1300 euros** le mois précédant la demande.

Note: Si l'intéressé ne dispose pas des ressources personnelles suffisantes, il peut présenter :

1. Lettre de prise en charge financière signée par la personne qui se porte responsable, apostillée et traduite à l'espagnol par un traducteur assermenté.
2. Dernier relevé bancaire ou attestation de la banque de la personne qui se porte responsable certifiant un montant d'au moins 1300 euros le mois précédant la demande.
3. Copie du passeport ou document d'identité de la personne qui se porte garante.

- **Casier Judiciaire**
- **Assurance médicale** valable un an à partir de la date d'arrivée en Colombie. Cette assurance doit couvrir tous les risques : maladie, maternité, invalidité et rapatriement même si vous pensez rester moins d'un an en Colombie. L'assurance doit être achetée.
- **Certificat médical** délivré par un médecin attestant un bon état de santé physique et mentale et des vaccinations à jour. Il est nécessaire que le certificat médical indique clairement ces trois points. Les normes qui s'appliquent aux vaccinations sont les normes françaises mais en dépendant des zones à visiter en Colombie l'intéressé devra s'assurer de compter avec les vaccins exigés.